

spécialités gastronomiques

v/réf. n/réf.

77109

JCA/BDB

29/06/01

Monsieur LEMONZER Christian 1 rue Fernand Collot

77100 NANTEUIL LES MEAUX

Président Directeur Général

Monsieur,

Conformément à nos engagements, et bien que les indemnités de licenciement pour cause de force majeure ne soient pas dues, et que l'entreprise n'ait pas perçu de son assureur les indemnités correspondantes, nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli un chèque de 32 605,00 francs correspondant à l'indemnité de licenciement qui vous aurait été dû dans le cadre d'un licenciement.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Claude AUGÉ *№* 7518688 Veuillex trouver, ci-joint, un chèque de Salutations distinguées en règlement de : NE PLUS UTILISER APRES LE 31/12/2001 Payex contre ce chèque non endossable Trente deux mi B.P.F. 32605,00 00001 00022107987 144 BD HAUSSMANN SA SAPAR ZAC DE LA BAUVE RUE DU VIDE ARPENT **75008 PARIS** TEL. 01 43 59 00 23 77100 MEAUX COMPENSABLE A PRIVAS V Chèque Numero S.A mrsassas anaratebronda assacetarese